

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 1 février 2021 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Guy Morin  
Siège #2 - André Roy  
Siège #3 - Robert Lessard  
Siège #4 - Yvan Paré  
Siège #5 - Michel Marcoux  
Siège #6 - Milisa Pépin

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. M. Simon Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**025-02-2021**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Suite à la présentation de l'ordre du jour,  
Il est proposé par : Yvan Paré  
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Séance ordinaire du 11 janvier 2021**

**3.2 - Séance extraordinaire du 25 janvier 2021**

**4 - GESTION ADMINISTRATIVE**

**4.1 - Signature et autorisation de Monsieur Simon Leclerc**

**4.2 - Offre de services - Différenciation inc.**

**5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**

**5.1 - Rapport annuel d'activité en sécurité incendie 2020**

**6 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

**6.1 - Loisirs**

**6.1.1 - Dépôt des fiches préinventaire du patrimoine bâti de Saint-Martin**

**7 - VOIRIE**

**7.1 - Recommandation de paiement No 02 - Réfection de la route Veilleux**

**7.2 - Préparation d'appel d'offres - Rapiéçage et pavage 2021-2022**

## 8 - ACCEPTATION DES COMPTES

## 9 - DIVERS

9.1 - Permis de construction

9.2 - Demande de droit de passage en bordure d'une section de la 10e rue Est

9.3 - Dépôt du questionnaire pour les citoyen MADA

9.4 - Appui au projet de développement d'un Centre de pédiatrie sociale en communauté

## 10 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

## 11 - PÉRIODE DE QUESTIONS

## 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

## 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

026-02-2021

### 3.1 - Séance ordinaire du 11 janvier 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 janvier 2021 dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

027-02-2021

### 3.2 - Séance extraordinaire du 25 janvier 2021

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 25 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 janvier 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

## 4 - GESTION ADMINISTRATIVE

028-02-2021

### 4.1 - Signature et autorisation de Monsieur Simon Leclerc

**ATTENDU** l'embauche de M. Simon Leclerc à titre de directeur général et secrétaire-trésorier en vertu de la résolution No 016-01-2121;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité de Saint-Martin autorise:

- Monsieur Simon Leclerc à signer tous les effets bancaires chez les institutions bancaires, notamment chez Desjardins, ainsi que les documents nécessaires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Martin et à accéder au portail "Accès D Affaires" à compter des présentes, et ce, en lieu et place de monsieur Dany Poulin;
- Monsieur Simon Leclerc à agir et au nom de la Municipalité et avoir accès aux différents outils en ligne tels que, mais non limitativement,

Clic Sécur, Revenu Québec, CNESST, SEAO, le portail PGAMR, et autres;

- l'abrogation de toutes résolutions antérieures relativement aux autorisation données à monsieur Dany Poulin ainsi que l'abrogation des autorisations pour la signature des chèques pour et au nom de la Municipalité par monsieur Dany Poulin.

ADOPTÉE

029-02-2021

#### **4.2 - Offre de services - Différenciation inc.**

**ATTENDU** l'offre de services conseil reçue de Différenciation Inc. au montant de 80\$/heure;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services conseil reçue de Différenciation Inc. au montant de 80\$/heure;

ADOPTÉE

030-02-2021

### **5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**

#### **5.1 - Rapport annuel d'activité en sécurité incendie 2020**

**ATTENDU** l'article 35 de la loi sur la sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** les rapports annuels produits et adoptés par les municipalité de la MRC Beauce-Sartigan doivent être expédiés au Ministère de la Sécurité publique par le biais de la MRC;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie pour l'année 2020 de Saint-Martin;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le conseil municipal de Saint-Martin adopte le rapport annuel en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la Municipalité de Saint-Martin pour l'année 2020;

**QU'**une copie de ce rapport soit transmise à la MRC Beauce-Sartigan accompagnée d'une copie de la présente résolution.

ADOPTÉE

### **6 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

#### **6.1 - Loisirs**

031-02-2021

##### **6.1.1 - Dépôt des fiches préinventaire du patrimoine bâti de Saint-Martin**

Dépôt par la MRC Beauce-Sartigan des fiches de préinventaire du patrimoine bâti de Saint-Martin

ADOPTÉE

### **7 - VOIRIE**

032-02-2021

#### **7.1 - Recommandation de paiement No 02 - Réfection de la route Veilleux**

**ATTENDU QUE** les travaux de réfection de la route Veilleux sont complété en date du 15 janvier 2021;

**ATTENDU** le certificat de réception provisoire reçu;

**ATTENDU** la facture No 009949 de la compagnie Giroux & Lessard au montant de 18 895.50\$ (taxes incluses) en date du 15 janvier 2021, incluant la libération partielle de la retenue contractuelle;

**ATTENDU** la recommandation de paiement No 02 de Pierre-Luc Rancourt, ingénieur pour la MRC Beauce-Sartigan au montant de 18 895.50\$ (taxes incluses);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture No 009949 de la compagnie Giroux & Lessard au montant de 18 895.50\$ (taxes incluses) en date du 15 janvier 2021, incluant la libération partielle de la retenue contractuelle, tel que la recommandation de paiement No 02 de la MRC Beauce-Sartigan.

ADOPTÉE

033-02-2021

### 7.2 - Préparation d'appel d'offres - Rapiéçage et pavage 2021-2022

**ATTENDU QUE** la municipalité désire faire préparer un appel d'offres pour les travaux de rapiéçage et de pavage pour les années 2021 et 2022;

**ATTENDU** l'offre de service reçue de la MRC Beauce-Sartigan estimant les coûts de préparation à environ 1 382.70\$ (sans taxes);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Milisa Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents la municipalité mandate la MRC Beauce-Sartigan pour la préparation de l'appel d'offre pour les travaux de rapiéçage et de pavage pour les années 2021 et 2022 selon l'offre de service reçue.

ADOPTÉE

034-02-2021

### 8 - ACCEPTATION DES COMPTES

Les comptes du mois de janvier 2021 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par : Jean-Guy Morin  
Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2021 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:	70 489.15 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE:	184 090.55 \$
TRANSPORT ROUTIER:	41 026.12 \$
HYGIÈNE DU MILIEU:	55 548.70 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE:	0.00 \$
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV.:	11 667.27 \$
LOISIRS & CULTURE:	22 122.84 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	4 160.61\$
TOTAL AFFECTATIONS:	31 586.06 \$

Représentant des comptes à payer au montant de 552 500.31 \$ selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

ADOPTÉ

### 9 - DIVERS

#### 9.1 - Permis de construction

Liste des permis émis en janvier 2021.

035-02-2021

**9.2 - Demande de droit de passage en bordure d'une section de la 10e rue Est**

**ATTENDU** la demande de droit de passage reçue du Club de VTT JaroBoce afin de permettre aux véhicules tout terrain de circuler en bordure d'une section de la 10e rue Est;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers suivants;

**QUE** la municipalité autorise la circulation des véhicules tout terrain à partir du trait carré de la limite de Saint-Martin et Saint-René jusqu'à l'intersection du rang 3 de Jersey Sud et de la 10e rue Est, sur une distance d'environ 1 630 mètres;

**QUE** la municipalité se réserve le droit d'annuler cette permission en avisant le Club de VTT JaroBoce dans une délais de 60 jours.

ADOPTÉE

036-02-2021

**9.3 - Dépôt du questionnaire pour les citoyen MADA**

Dépôt du questionnaire pour les citoyens pour la consultation publique 2020-2021 de la "Démarche municipalité Amie des aînés" (MADA) et la politique familiale municipale.

ADOPTÉE

037-02-2021

**9.4 - Appui au projet de développement d'un Centre de pédiatrie sociale en communauté**

**ATTENDU QUE** le Conseil à eu l'information nécessaire pour le projet de développement d'un Centre de pédiatrie sociale en communauté;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Martin est fière d'appuyer le projet;

**ATTENDU QUE** la municipalité est prête à supporter le projet afin d'approfondir les besoins et de favoriser la mise en place du projet;

**ATTENDU QU'**un comité sera formé pour la mise en place du projet et que Madame Milisa Pépin, conseillère, soit nommée pour y siéger;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** la municipalité supporte la mise en place du projet de développement d'un centre de pédiatrie sociale dans la municipalité de Saint-Martin afin d'identifier les opportunités pour réaliser le projet.

ADOPTÉE

**10 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC**

**11 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question dans l'assistance.

**12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Yvan Paré, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20 hrs 39

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
\_\_\_\_\_  
Éric Giguère  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Simon Leclerc  
Directeur général & secrétaire-trésorier